

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 37 (2000)

**Heft:** 1449

**Rubrik:** Politique vaudoise

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La fonction publique n'est plus ce qu'elle était

**Le 26 novembre 2000, le peuple suisse se prononcera sur l'abolition du statut de fonctionnaire fédéral; le 4 mars 2001 le peuple vaudois répondra à la même question pour les fonctionnaires cantonaux. Mais sans attendre ces consultations populaires, la réforme de la fonction publique est déjà largement réalisée. Le SCRIS, le service vaudois de la statistique détaille\* les profondes mutations de l'administration cantonale. Il y a de moins en moins de fonctionnaires.**

**L'**ETAT DE VAUD est le plus grand employeur du canton. Il occupe 24 000 salariés contre 6300 en 1956. La multiplication par quatre des effectifs traduit la diversification des tâches de l'Etat et accompagne logiquement la croissance de l'économie. La progression des effectifs, très vive pendant le boom de l'après-guerre, s'est progressivement tassée.

Années 60	+ 4%
Années 70	+ 3%
Années 80	+ 1,7%
Années 90	+ 1,1%

La moyenne des années 90 est le résultat de mouvements contradictoires. Au début de la décennie, et pour tenter de maîtriser ses déficits, l'Etat, par son bouquet d'orchidées, a donné un coup de frein à l'augmentation des effectifs. Il a dû rapidement rectifier le tir dès 1995. Des emplois nouveaux étaient indispensables: dans les écoles pour répondre au baby boom des années de prospérité; pour créer des offices régionaux de placement pour chômeurs. L'embellie conjoncturelle que nous vivons actuellement remet en question les emplois dans les offices.

## Enseignants et soignants

La fonction publique vaudoise est majoritairement composée, à 55 %, d'enseignants et de soignants. Il convient donc de tuer définitivement l'image stéréotypée de l'employé d'Etat exerçant des tâches administratives derrière les murs du Château. La progression des effectifs dans les écoles et les hôpitaux a contribué à féminiser la fonction. Majoritaires dès 1995, les femmes représentent aujourd'hui 51 % des effectifs. Conséquence directe de cette évolution, un tiers du personnel de l'Etat est employé à temps partiel, avec une grande différence entre les sexes. 86 % des hommes sont engagés à plein temps contre 50 % pour les femmes.

## Fonctionnaires minoritaires

La statistique peut avoir un contenu politique détonant. Les chiffres du SCRIS nous réservent une petite

bombe. Le statut de fonctionnaire, qui est remis en cause dans la réforme vaudoise, ne s'applique plus qu'à une minorité. Seuls 44 % des salariés de l'Etat sont au bénéfice d'une nomination définitive. La proportion baisse même jusqu'à 38 % pour les femmes qui sont nombreuses à travailler à temps partiel.

La moitié des engagements nouveaux se fait par un contrat de droit privé. Les hospices cantonaux qui recrutent près d'un quart des nouveaux salariés du secteur public n'octroient plus aucun poste de fonctionnaire depuis plusieurs années. En revanche, tous les nouveaux gendarmes sont fonctionnaires, probablement parce qu'ils incarnent l'idée traditionnelle du serviteur de l'Etat détenteur de l'autorité publique.

A l'exception notoire des forces de l'ordre, le corps des fonctionnaires se vide de l'intérieur par la nouvelle pratique d'engagement des autorités. En proposant sa refonte du statut du personnel de l'Etat, le gouvernement veut donc systématiser une pratique désormais majoritaire. Bien qu'elle n'ait été votée ni par le Parlement, ni par le peuple, la réforme est déjà plus qu'à moitié réalisée!

\*Numerus, Courrier statistique octobre 2000 et [www.scris.vd.ch](http://www.scris.vd.ch)

## Tour de piste

ZURICH: LA CHAÎNE Nordsee a ouvert son premier restaurant de produits de la pêche. Aura-t-elle plus de succès que la chaîne KFC qui se concentrat sur le poulet et qui existe presque partout mais plus en Suisse? Une constatation: sur les tables, la recommandation de ne pas fumer est en allemand et en anglais «Please don't smoke, Thank you». Tout près, le bar à l'enseigne du quotidien gratuit Zurich Express s'appelle «News» et la quittance précise «Thanks see you». Le journal, qui est également la feuille officielle communale, n'hésite pas à utiliser des titres comme «Express news», «Zurich news» et «E mail».

cfp